

SOLIDARITÉ

L'Udaf 68 met en ligne un site web dédié aux aidants

Le site haut-rhinois (www.aidants68.fr) est en ligne depuis le début de semaine, tout comme son homologue du Bas-Rhin (www.aidants67.fr). DR

Emmanuel Delahaye

Sans tapage ni esbroufe, presque en catimini, l'Union départementale des associations familiales (Udaf) du Haut-Rhin vient de mettre en ligne d'un site web baptisé « Paroles de familles » (www.aidants68.fr), qui mérite d'être largement promu, pour sa capacité à simplifier la vie de centaines de personnes. Une mine de renseignements pratiques, patiemment collectés sur le terrain depuis plus d'un an, à travers tout le département, et désormais accessibles gratuitement en quelques clics, au fil d'un rubriquage logique et clair (« Connaître la maladie », « Connaître le handicap », « Les soutiens financiers », « Les soutiens à domicile », « Les soutiens à l'extérieur », « Travail, congés, retraite », « Le soutien moral », « Le repos, le bien-être », « Protéger, se protéger »).

« Un centre de ressources global »

Le public visé ? Les aidants familiaux - c'est-à-dire aussi bien l'épouse qui prend soin d'un mari diminué par un AVC (ou l'inverse), les parents d'un enfant autiste, le quinquagénaire à la fois désemparé par la perte d'autonomie de ses parents et le handicap de son enfant lui-même devenu adulte... On pourrait multiplier les exemples sans fin, tant le vieillissement général de la population (conjugué à l'augmentation de l'espérance de vie) multiplie la survenue de ce type de situations familiales. Démarches administratives, recherche de soutiens, coordonnées de structures spécialisées... etc. : aucune impasse n'a été effectuée.

« Compte tenu du vieillissement

global de la population, les situations de personnes contraintes de devenir à la fois aidantes de leurs ascendants familiaux ET de leurs descendants deviennent de plus en plus courantes, commente le directeur général de l'Udaf 68, Fabien Bolognese. Or, même si la problématique des aidants familiaux est l'une de nos préoccupations depuis longtemps, il n'existait jusqu'ici aucun centre de ressources global sur le sujet. Ce nouveau site n'apporte pas de réponses à toutes les questions individuelles, mais il tâche de balayer toutes les préoccupations auxquelles un aidant se retrouve confronté. Il ne s'agit pas de tout détailler, mais de fournir une première information et d'orienter vers le bon interlocuteur, en faisant mieux connaître toute la richesse du réseau des acteurs sociaux - collectifs ou pas -, dont dispose le Haut-Rhin. »

« La récente loi sur l'adaptation de la société au vieillissement a instauré le principe d'un droit au répit pour les aidants familiaux, mais combien de personnes le savent ?, renchérit Sylvie Barthélémy, chargée de mission à l'Udaf 68. C'est d'autant plus important que l'aidant, bien souvent, passe en dernier. C'est l'aidé qui est toujours prioritaire, eux partent du principe qu'ils ne sont pas à plaindre - et puis ils ont déjà tellement la tête dans le guidon que demander de l'aide, ils n'y pensent pas... Ils finissent pas s'oublier eux-mêmes. » En quelques clics, ils devraient désormais pouvoir trouver du soutien.

SURFER Le site web dédié aux personnes aidantes du Haut-Rhin est consultable à l'adresse suivante : www.aidants68.fr. Son alter ego bas-rhinois est également en ligne depuis peu (www.aidants67.fr).